

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du Jeudi 29 Novembre 2018

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle Robert SCHWINT de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 5.8, 7.1, 3.1, 3.2, 1.1.4.

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h15.

Etaient présents : M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, Mme Sylvie WANLIN, M. Pascal DUCHEZEAU, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ, M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF.

Etaient absents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Karima ROCHDI, M. Serge RUTKOWSKI, M. Bernard GAVIGNET, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON.

Secrétaire de séance : M. Jean-Yves PRALON.

Procurations de vote :

Mandants : B. GAVIGNET, D. HUOT, T. MORTON.

Mandataires : G. BAULIEU, P. CONTOZ, M. LOYAT.

INTERMED – Soutien à l’opération « Agir en proximité dans les territoires »

Rapporteur : Sylvie WANLIN, Conseillère communautaire déléguée

Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscription budgétaire	
BP 2018 et PPIF 2018-2022 « Actions en faveur de l'emploi »	Montant BP 2018 : 50 000 € (enveloppe) Montant de l'opération : 1 600 €

Résumé :

Dans le cadre de sa politique de soutien aux structures d'insertion par l'Economique, le Grand Besançon souhaite accompagner exceptionnellement INTERMED pour sa mission d'accueil et d'établissement de diagnostic en faveur des personnes les plus éloignées de l'emploi. L'association Intermed a d'ailleurs déposé le 12 juin dernier une demande de sollicitation dans ce sens. Il est proposé de soutenir cette fonction d'accueil mise en place par l'association sur Besançon à hauteur de 1 600 €.

I. Objectifs d'INTERMED

Les objectifs d'INTERMED sont :

- de favoriser l'accès à l'emploi, à la formation et la qualification des personnes habitant sur les communes du Grand Besançon,
- de rompre l'isolement des personnes en situation d'exclusion en leur permettant de rétablir des liens dans le cadre d'une mise en situation de travail, d'un accompagnement et d'actions collectives,
- de favoriser l'accès aux droits, l'intégration la lutte contre les discriminations et pour l'égalité des chances.
- D'identifier le cas échéant les besoins non couverts sur le territoire de l'agglomération.

Les moyens mis en œuvre par INTERMED pour atteindre ces objectifs sont :

- agir en proximité des demandeurs d'emploi (permanences régulières d'accueil des demandeurs d'emploi dans différentes communes de la CAGB),
- mettre l'offre de service d'INTERMED à disposition des partenaires et des habitants des communes ciblées.

II. Le Projet

A/ Constats :

Evolutions de la situation économique et sociale : d'un côté une reprise économique et de l'autre l'arrivée de personnes plus éloignées de l'emploi ou rencontrant des difficultés particulières du fait de leur situation.

Une situation compliquée avec :

- des entrées et sorties beaucoup plus nombreuses et parfois très rapides des personnes les plus à même d'être positionnées sur les offres du marché dit classique,
- pour une partie d'entre elles : retour chez INTERMED à l'issue du(des) contrat(s) qui leur ont été proposé(s) car ceux-ci restent la plupart du temps de courte durée ou sont des contrats d'intérim,
- l'accueil de personnes (adressées principalement par les travailleurs sociaux) très éloignées de l'emploi qui rencontrent des difficultés importantes nécessitant dès leur arrivée un accompagnement individuel renforcé.

L'accueil mis en place à INTERMED se traduit par du temps passé :

- pour diagnostiquer la situation des personnes,
- les accompagner dès l'arrivée pour remplir un dossier en vue de prendre en compte leur demande,
- et engager un processus de recrutement ou pouvoir le cas échéant les réorienter avec pertinence.

B/ Objectifs

- Garantir un accueil de qualité aux personnes en recherche d'emploi se présentant à INTERMED (accueil ouvert 12 mois sur 12).
- Mettre en place des orientations pertinentes, l'intégration de personnes éloignées de l'emploi.

C/ Motifs de la sollicitation

La mise en place de cette mission d'accueil nécessaire à une meilleure prise en compte des problématiques nécessite la présence de personne à même de remplir cette fonction. Cette mission d'accueil est obligatoire pour les associations intermédiaires et présente un coût non négligeable mais néanmoins pas accompagné financièrement.

Le modèle économique des associations intermédiaires reste complexe dans la mesure où l'aide au poste accordée par l'Etat est la plus faible de toutes les structures d'insertion par l'activité économique (1 320 € par ETP). L'accès au FSE Inclusion est aujourd'hui fermé aux Associations Intermédiaires du fait de l'introduction de la définition du périmètre global.

1. Eléments de Bilan de janvier à juin 2018

- 244 personnes accueillies (la majorité des personnes viennent chez INTERMED de façon spontanée, plus de 54%) ;
- 182 personnes inscrites chez INTERMED ;
- 62 personnes réorientées sur un autre dispositif – (27% réorientées en intérim ou en recherche directe, 13% réorientées vers une autre SIAE...) ;
- 182 personnes invitées à participer à une information collective ;
- 95 personnes présentes lors des informations collectives ;
- 85 personnes ont fait l'objet d'un premier entretien ;
- 58 ont pu bénéficier d'un contrat de travail au sein d'Intermed.

2. Demande de subvention

L'association Intermed sollicite un soutien financier pour le financement du poste dédié à temps plein à l'accueil afin d'assurer le maintien d'une mission accueil de qualité - 8 000 euros sollicités, pour un coût global de 27 000 euros.

La mission est exercée au siège de la structure 121 Grande Rue à Besançon, au bénéfice des demandeurs d'emploi de Besançon (un accueil spécifique est réalisé sur 13 lieux de permanences pour les demandeurs d'emploi des autres communes du territoire).

INTERMED a sollicité une aide financière auprès de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, pour la somme de 8 000 € à laquelle il est proposé de répondre à titre exceptionnel à hauteur de 1 600 €.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur le soutien du Grand Besançon à INTERMED à hauteur de 1 600 € pour l'opération précitée.



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 0

Pour extrait conforme,
Le Vice-Président suppléant,
Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président